



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par Eusèbe Senécal & fils, Montréal.

Vol. XI. No 8.

MONTREAL, AOUT 1888.

Un an \$1.00
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“ En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de *trente centins par an* pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pouvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Senécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.” — RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée au directeur de l'agriculture, Québec.

PARTIE OFFICIELLE

Table des matières.

Stations Expérimentales	113
Le mémoire de Messire Chartier	115
Ferme Expérimentale. Quelques réflexions sur un sujet important	116
Encore quelques réflexions sur un sujet important	118
Nos gravures	120
Leçons pour la fabrication du fromage	120
Maille pour réparer les chaînes à froid	122
A propos de labour	122
Prix de la main-d'œuvre sur la ferme	122
Ecrémeuse centrifuge de Laval, à main	123
Elevage du gibier	123
Valeur comparative de diverses racines et du blé-d'inde pour l'alimentation du bétail	124
Le “ Prix courant ” et l'industrie laitière	124
Correspondance — Moutons — Quelle race choisir ?	124
Le mouton shropshire	125
Nouvelle importation de chevaux français, percherons et autres	125
Le sel dans la fenaïson	125
Graines fourragères — Pâturages	126
Thé des bois	126
Thé des bois pour la production du lait	126
Foin d'îles inondées	127
Echo des cercles	127

STATIONS EXPÉRIMENTALES.

Nous avons traité dans des articles distincts cette grave question quand le rapport de la Commission agricole nous est parvenu.

La proposition du Révd M. Chartier qui suit est d'une importance telle que nous la donnons ici en entier. D'après la lettre ci-jointe de l'honorable premier ministre de cette

province, il ressort clairement que M. Chartier fait une proposition au nom de la Corporation du Collège de St-Hyacinthe qui possède de très belles et très nombreuses fermes etc., à l'entour du collège et dans les environs. Hâtons-nous de dire que la province a tout à gagner d'un travail continu et intelligent, fait par des hommes consciencieux et intéressés au succès de l'agriculture.— Nous appelons donc de tous nos vœux la création proposée.

Mais tout en admettant l'utilité—la nécessité même—de Stations Expérimentales, nous aurons à revenir sur les considérants sur lesquels s'appuie M. Chartier. Dans cette matière de détail, il importe de bien s'entendre, afin de ne pas faire fausse route. Nous indiquons par des chiffres les points qu'il faudra étudier dans un prochain article.

ED. A. BARNARD.

Québec, 28 mars 1887.

S. LESAGE, Ecr, Député—ministre de l'Agriculture.

Cher Monsieur.—Je vous transmets, pour l'examiner, un mémoire très bien fait, par le révérend M. Chartier, au sujet de l'établissement, à Saint-Hyacinthe, d'une station agronomique. Vous m'obligerez beaucoup en me faisant connaître votre opinion sur les propositions que ce mémoire contient, et en me disant surtout s'il serait possible de trouver, somme on le propose dans le mémoire, un certain montant des fonds votés aux sociétés d'agriculture et non réclamés, pour le mettre à la disposition du collège de Saint-Hyacinthe, en rapport avec l'établissement de cette station agronomique.

J'ai bien l'honneur d'être votre tout dévoué,

(Signé) HONORÉ MERCIER.